



COMMUNE DE RIVERY 80136
ARRONDISSEMENT AMIENS III NORD EST
DEPARTEMENT DE LA SOMME

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Excusés : 4

Absent : 0

Date de convocation : 21 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le 21 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIVERY, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, après convocation légale, en date du premier octobre deux mille quinze, sous la présidence de Monsieur Bernard BOCQUILLON, Maire.

Présents : Mmes et MM : Bernard BOCQUILLON - Steeve VICART - Françoise LEGAY - Daniel BEAUPERE - Céline MAGNÉ --- Pierre-Yves DOREZ - Imane STASIK - Joëlle SERVAIS - Sophie BOUDAILLEZ - Jules SUIVENG — Stéphanie DIZIERE - Angélique DUBUS - Jean-Paul PLEZ - Chantal SUIVENG – Jean-Louis FIQUET - Jean-Antoni STEFANIAK - Marc NICOLAS. Claude ROUSSEL

Absents excusés : Mmes et MM : Dominique CAPRON (qui donne procuration à Monsieur Daniel Beaupère) - Clément GRUMETZ (qui donne procuration à Madame SERVAIS Joëlle) ; Fabrice AUBEL (donne procuration à Monsieur Jules Suiveng) ; Nathalie JOLY (qui donne procuration à Madame Céline MAGNE)

Absente :

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte à dix-neuf heures neuf onze.

Le Conseil Municipal procède, conformément à l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire de séance pris au sein de l'Assemblée ;

Ayant obtenu l'unanimité des suffrages, Monsieur Marc NICOLAS a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

Adopté à l'unanimité

Lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente en date du 9 JUIN 2016.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité ledit compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour constitué des points suivants :

- 1 – demande de subvention « Réserve parlementaire Barbara Pompili »
Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle Socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase.
- 2 – demande de subvention » Dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour l'année 2016.
Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle Socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase.
- 3 – Questions diverses

1- Demande de subvention « Réserve parlementaire Barbara Pompili
Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle Socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a sollicité auprès de Mme Barbara Pompili, députée de la Somme une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Cette subvention concernerait l'aménagement de l'espace scénique et voirie du nouveau pôle socio-culturel et elle a été accordée pour un montant de 2000 €.

Or, Il n'a pas été possible de réserver une suite favorable à cette demande de subvention au motif que les travaux ont été commencés avant la demande.

Aussi, Mme Barbara POMPILI souhaite que cette subvention de 2000 € puisse être fléchée sur la réalisation d'une rampe d'accès entre le pôle socio-culturel Jean Cayeux et l'école Jean Cayeux-Jeanne Arnaud.

Monsieur Jean-Paul PLEZ s'assure que le nouveau statut de Mme Pompili n'empêche pas ce nouveau fléchage de la subvention. Monsieur le Maire le rassure.

Les travaux commenceront en juillet 2016.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Décide à l'unanimité de solliciter l'aide de la Députée de la Somme au titre la réserve parlementaire pour le financement d'une rampe d'accès entre le pôle socio-culturel Jean Cayeux et l'école Jean Cayeux-Jeanne Arnaud.

- Autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir au dossier

Adopté à l'unanimité

2- Demande de subvention « dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour l'année 2016 »

Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune peut être éligible au « dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour l'année 2016 » proposée par le Département de la Somme.

Cette subvention du Département sera versée à hauteur de 25 % du coût total prévisionnel HT.

Cette subvention serait fléchée sur la réalisation d'une rampe d'accès entre le pôle socio-culturel Jean Cayeux et l'école Jean Cayeux-Jeanne Arnaud.

Le coût des travaux est évalué à 58 000 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DÉCIDE :

Décide à l'unanimité de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Somme au titre du dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour l'année 2016 pour le financement d'une rampe d'accès entre le pôle socio-culturel Jean Cayeux et l'école Jean Cayeux-Jeanne Arnaud.

- Autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir au dossier

Adopté à l'unanimité

3 QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire revient sur une question posée par Monsieur Stéfaniak relative à une renégociation de prêts. Des démarches ont été entreprises qui n'ont pas abouti au motif que les contrats de prêts en cours font l'objet d'une indemnité de remboursement actuarielle, ce qui induit que l'opération de refinancement devient non avantageuse pour la commune.
- Monsieur le Maire rappelle l'énorme travail fourni relatif aux impayés en collaboration avec Mme Assier, comptable du trésor du Grand Amiens et Amendes et les services de la commune de Rivery qui a conduit à récupérer une somme équivalente à 11254 €. Dans ce cadre, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la procédure d'inscription à la cantine a été revue afin de faire apparaître clairement que les «impayés cantine remettent en cause l'accès au restaurant scolaire pour la prochaine rentrée scolaire ». le travail sur les impayés se poursuit.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le 22^e festival des confitures du chocolat et du sucre » se déroulera à Rivery les 24 et 25 septembre 2016. (mise à disposition gracieuse du Gymnase André Carpentier – Accord de Monsieur Duflot d'Amiens Métropole).

Monsieur Jean Paul Plez, président de OTS remercie Monsieur le Maire d'avoir accepté d'accueillir cet événement à Rivery.

Monsieur Plez poursuit en apportant des précisions sur le déroulé des activités (meilleure confiture enfant en lien avec la MPT, trophée CAP VITAL SANTE, meilleure confiture des mamies...). Il évoque avec émotion le 1^{er} trophée de Monsieur Francis MIOT (fondateur avec Monsieur Plez de l'association triple champion du monde de la confiture qui est décédé en 2015).

La communication autour de l'événement est assurée par l'association.

La fête des confitures n'a plus lieu à Salouël pour raison financière car le coût de la mise à disposition de la salle est trop élevé.

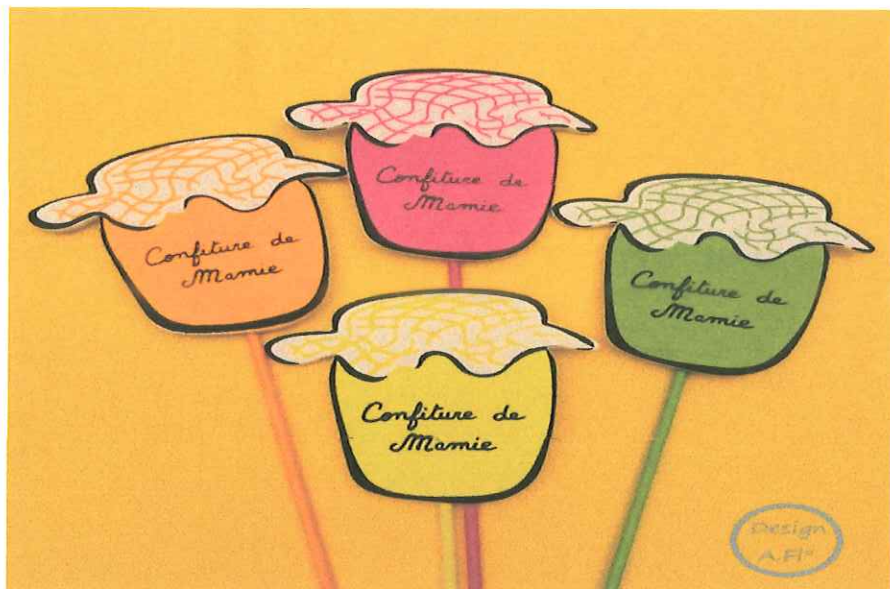
Enfin, Monsieur PLEZ précise qu'il y aura la gratuité pour tous les riverains et riveraines et des entrées gratuites seront déposées chez les commerçants

de Rivery qui ont accueilli chaleureusement l'évènement.

La cuisine pédagogique du Pôle socio-culturel qui respecte aujourd'hui les normes, sera utilisée dans le cadre des TAP pour la confection de confiture.

Monsieur PLEZ fait part de sa profonde satisfaction.

Mme Legay suggère la mise à disposition de quelques pots de confiture dans le cadre de la fête des jardiniers pour le petit déjeuner.



- Monsieur Vicart Steeve rappelle que la commission sport qui se déroulera le 28 juin accueillera l'ensemble des présidents des associations sportives afin de faire un bilan sportif. Les membres de l'assemblée sont cordialement invités.

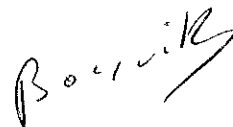
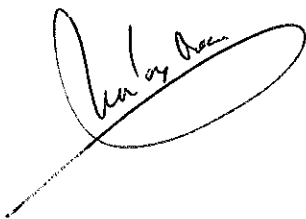
Par ailleurs, il évoque la course cycliste organisée par l'association « Rivery Sport Cycliste » à laquelle 102 coureurs ont participé. A cette occasion une course pour des enfants de 5 ans a connu un vif succès. Cette première édition a été une belle réussite.



- Monsieur le Maire fait un nouveau point sur la situation du terrain « pollué »

situé 86 rue Thuillier Delambre. Après avoir été interrogé par la commune de Rivery, la société NATIXIS a effectué une étude de terrain dont les résultats seront communiqués dans un mois environ. Selon les résultats de cette étude, le projet immobilier pourrait être stoppé. Monsieur le Maire informe les personnes concernées de ce suivi de dossier.

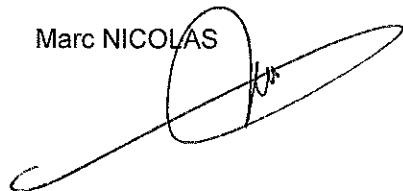
- Madame Céline MAGNE informe que la collectivité offre une calcullette à tous les élèves de CM2 qui quittent l'école primaire le jeudi 30 juin à 18 h.
- Monsieur Daniel BEAUPERE interroge Monsieur le Maire au sujet de la fin des travaux de voirie rue du Commandant Cousteau engagés par Amiens Métropole. Monsieur le Maire qui rappelle le coût 165 000 € financé intégralement par Amiens Métropole précise que les raccordements aux propriétés sont en cours de réalisation. Le réseau d'eau potable de la commune de Rivery doit être revu entièrement.
- Madame Chantal SUIVENG interpelle Monsieur le Maire au sujet d'un riverain en difficulté. Elle lui demande qu'elle a été la nature de son intervention. Monsieur le Maire s'est rendu sur place, a constaté son manque d'hygiène ; l'insalubrité dans le logement et jardin laissé à l'abandon. Il semblerait que des membres de sa famille sont venus lui amener des repas et auraient en partie nettoyé les extérieurs. Madame Chantal SUIVENG soucieuse également du voisinage et étant donné la situation demande l'intervention des équipes municipales pour nettoyer le jardin. Monsieur le Maire, même s'il reste sensible à cette situation, refuse l'intervention de ses équipes dans la sphère privée au motif que ce cas pourrait faire « jurisprudence ». Il est à noter que le voisinage s'inquiète et a fait des signalements. Monsieur le Maire se propose de rencontrer ses filles et faire intervenir les services sociaux.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 42.

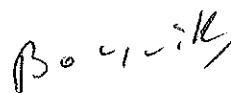
Le secrétaire de séance

Marc NICOLAS

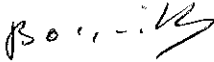


Le Maire

Bernard Bocquillon



Les membres du Conseil municipal :

NOM	SIGNATURE	OBSERVATIONS
BOCQUILLON Bernard		
VICART Steeve		
LEGAY Françoise		
BEAUPERE Daniel		
MAGNE Céline		
ROUSSEL Claude		
NICOLAS Marc		
DOREZ Pierre-Yves		
SERVAIS Joëlle		
DIZIERE Stéphanie		
BOUDAILLEZ Sophie		

STAZIK Imane		
SUIVENG Jules		
DUBUS Angélique		
BELY Hélène		
STEFANIAK Jean-Antoni		
FIQUET Jean-Louis		
SUIVENG Chantal		
PLEZ Jean-Paul		

Rappel des délibérations du 27 juin 2016

- 1 – demande de subvention « Réserve parlementaire Barbara Pompili »
Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle Socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase.
- 2 – demande de subvention » Dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour l'année 2016.
Projet : Aménagement voirie communale – création d'un accès Ecoles – Pôle Socio-culturel Jean Cayeux, cantine, gymnase.